



EXPERTISE COMMERCIAL & MARKETING

# Sepamail s'apprête à gérer la mobilité bancaire

A partir de février 2017, le changement de banque des particuliers sera facilité et automatisé grâce à l'application Aigue-Marine.

PAR ALEXANDRA OUBRIER

**A**igue-Marine, le nom évoque plus la joaillerie qu'un dispositif de mobilité bancaire. Cette application de Sepamail doit être opérationnelle dès le 6 février 2017, conformément aux lois Macron et Hamon. En mars dernier, la norme d'échange des informations entre banques a été validée. C'est aux banques désormais de se raccorder au dispositif. Toutes sont concernées, qu'elles soient établissement de départ ou d'arrivée, ou encore banques des émetteurs (fournisseurs d'énergie, bailleurs, opérateurs télécoms, employeurs, organismes sociaux...).

## 190 adhérents

Avant toute chose, le client qui change de banque doit signer un mandat déléguant les opérations à sa banque d'arrivée. Première étape de la procédure, l'établissement d'arrivée demande à la banque de départ la liste des opérations incluant les virements et prélèvements

récurrents (flux entrants), les virements permanents émis (flux sortants), ainsi que les formules de chèque non débitées. La banque de départ dispose de cinq jours pour la transmettre. Une fois reçue cette liste, deuxième étape, la banque d'arrivée contacte les banques des émetteurs via l'application Aigue-Marine. Ces dernières ont alors trois jours pour informer créanciers et débiteurs du changement de coordonnées bancaires du client. Ils devront alors mettre à jour leurs bases de données. « Au total, la procédure ne devrait pas excéder neuf jours, laissant trois jours aux banques d'émetteurs de virement et de prélèvements pour les aviser, et dix jours aux émetteurs eux-mêmes pour informer leur client et respecter le délai maximum de 22 jours, estime Jacques Vanhautère, directeur général de Sepamail.eu. Instance de normalisation des échanges de flux, Sepamail est à la fois 'scheme manager' et autorité de certification, ce qui nous a permis d'automatiser le processus et de créer un environnement

totallement sécurisé. 190 établissements ont adhéré à Aigue-Marine, soit plus de 90 % des flux concernés (dépôts à vue des particuliers). Toute l'infrastructure est en place. Nous avons commencé à homologuer les adhérents et à référencer les éditeurs de logiciels qui pourront accompagner les banques dans leur raccordement au système. » Cette phase devrait être terminée à la fin de l'année.

Lyra Network est le premier prestataire homologué Sepamail Aigue-Marine. « Nous avons développé un logiciel à base du standard smtp (standard de l'e-mail) auquel nous avons ajouté des couches supplémentaires intégrant la signature électronique et le chiffrement pour garantir la sécurité des échanges et éviter l'interception et l'altération des messages, détaille Frédéric Borry, responsable grands projets chez Lyra Network. Le service clé en main est à la disposition des banques en mode SAAS, ce qui évite les installations chez les clients, assure la mise à jour automatique et réduit les coûts d'exploitation puisque la plate-forme est mutualisée. » L'entrée en fonction devrait ainsi être facilitée. Le compte à rebours a commencé.

Mais Sepamail est déjà opérationnel sur Rubis, le paiement de facture via le web bancaire. Les caisses régionales du Crédit Agricole du Languedoc et d'Ile-de-France utilisent la solution notamment auprès d'administrateurs de biens ayant à encaisser de nombreux chèques. La commercialisation dans toute la France débutera en novembre. D'autres banques devraient suivre. Et Diamond, l'application de fiabilisation de l'Iban (International Bank Account Number), prévue pour le premier trimestre 2017 est très attendue par les entreprises car elle devrait réduire les erreurs de saisie et surtout le risque de fraude aux virements. ■

## SEPMAIL.EU

- Aigue-Marine pour la mobilité bancaire.
- Rubis pour le paiement de facture.
- Diamond pour la fiabilisation de l'Iban.

### L'offre de « digitalisation » de la mobilité bancaire (Aigue-Marine)

